

difficultes a obtenir un titre de sejour

Par nadir, le 12/05/2011 à 20:16

bonjour,

je suis de nationnalite algerienne je vis en france depuis 2000

ya un an j'ai fait une demande de regularisation dans le cadre de l'accord fraco-algerien de mai 68 qui exige des preuves de presence en france depuis plus de 10 ans afin d'obtenir ma regulation helas ça na pas marchee ils me reproche de fournir des preuves pas probantes sachez que ces preuves emanent de differents service d'etat tels que dossier medicale bulletein d'entree a l'hopital,edf,et des docummets de la prefecture etc.....

aujourd'hui je suis marie avec une française et toujours rien, jai ete victime de l'administration et surtout de mon avocat qui s'est comporte comme pas possible ,d'ailleur je tient a vous mettre en garde contre une categorie de charognards d'avocats qui se disent capable d'obtenir votre regularisation alors qu'ils font que prendre l'argent.

renseigner vous bien aupres des association ou des forums avant de vous engager bref...

ma question est :que dois-je faire afin de me regulariser ? merci d'avance

Par Domil, le 12/05/2011 à 21:07

Quelle est la raison de refus du certificat de résidence d'un an au titre de conjoint de Français ?